

PROGRAMME DE FORMATION PASSERELLE VTC (taxi vers vtc)

Module F : Développement Commercial VTC et Gestion spécifique VTC

Coefficient 3

Note éliminatoire : 6/20

Objectifs de ce module :

- Connaître **les principes généraux du marketing** (analyse de marché, ciblage de l'offre, compétitivité, détermination du prix...)
- Savoir valoriser **les qualités de la prestation commerciale VTC**
- Savoir **fidéliser des clients** et **prospector** pour en obtenir d'autres
- Connaître des actions de communication pour **faire connaître son entreprise**, notamment par **internet** et les **moyens numériques**
- Savoir **développer un réseau de partenaires** favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...)

Module G : Réglementation Nationale VTC

Coefficient 3

Note éliminatoire : 6/20

Objectifs du module :

- Connaître **les dispositions relatives aux exploitants** : les modalités d'inscription au registre des VTC, les règles relatives à la capacité financière...Connaître le régime des autorisations de stationnement
- Connaître **les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation** (dimensions, puissance, âge...) et connaître leur signalétique
- Savoir établir **les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport** qui doivent être présentés en cas de contrôle

Public concerné par la formation :

Les chauffeurs de taxi ayant validé l'examen théorique TAXI depuis moins de trois ans et souhaitant passer l'examen d'accès à la profession de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

Objectifs définis de la formation :

Cette formation a pour finalité de permettre au candidat de satisfaire aux épreuves de l'examen d'accès à la profession du conducteur de VTC, mais aussi et surtout de pouvoir débiter sereinement dans cette profession. Les compétences visées sont les suivantes :

- Développement commercial et la gestion propre à l'activité de VTC : fidéliser et développer une clientèle d'utilisateurs de VTC, établir un devis, une facture.
- Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC : conformer son activité à la réglementation spécifique VTC.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement pour la formation :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Téléviseurs
- Manuel l'Indispensable B26
- Fascicules pédagogiques
- Formateurs diplômés et/ou issus de la profession dispensée
- Mise en situation professionnelle (cas pratiques)

- Jeux de rôles
- Evaluation des besoins et du profil du participant

Moyen permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Groupes « Whatsapp » permettant aux candidats d'échanger avec les formateurs mais aussi entre eux à tout moment
 - Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Recueil individuel des attentes du stagiaire
 - Evaluation continue durant la session
 - Remise d'une attestation de fin de formation
 - Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
 - Entretien avec les

formateurs Référent pédagogique et formateurs :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation, à savoir M Ismaël BEZZAOUYA, joignable au 0683523112.

Le bon déroulement est assuré par les formateur désignés par l'organisme de formation.

Situation de handicap :

Certaines situations de handicap sont incompatibles avec le métier visé par cette formation. Nous tenons à votre disposition la **liste** des affections concernées ; et mettons tout en œuvre pour vous orienter de la meilleure des façons.